ACTE D'ACCUSATION

CONTRE

PLUSIEURS MEMBRES

DE LA CONVENTION NATIONALE,

Présenté au nom du Comité de Sûreté générale,

PAR ANDRÉ AMAR, membre de ce Comité,

Le treizième jour du premier mois de l'an deuxième de la République française, & du vieux style le 3 octobre.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

IL a existé une conspiration contre l'unité & l'indivisibilité de la République, contre la liberté & la sûreté du peuple français.

Au nombre des auteurs & complices de cette conspiration, sont Brissot, Gensonné, Vergniaud, Guadet, Grangeneuve, Pétion, Gorsas, Biroteau, Louvet, Valazé, Valady, Fauchet, Carra, Isnard, Duchâtel, Barbaroux, Sales, Buzot, Sillery, Ducos, Fonfrède, Lehardi, Lanjuinais, Fermont, Rouyer, Kersaint, Manuel, Vigier & autres. La preuve de leurs crimes résulte des faits suivans.

Briſſot, agent de police ſous les rois, déshonoré, même dans l'ancien régime, par de baſſes intrigues, commença à figurer dans la révolution, comme membre du comité des recherches de la commune de Paris où il fut introduit par Lafayette, à qui il proſtitua long-temps ſon miniſtère & ſa plume.

Quand Lafayette, après avoir voulu protéger par la force le départ de Louis XVI, contre le vœu du peuple, affecta de donner ſa démiſſion pour ſe faire prier de conſerver le commandement de la garde pariſienne, & exiger des citoyens armés un ſerment de fidélité à ſa perſonne, Briſſot écrivoit dans le Patriote français, que la retraite de Lafayette étoit une calamité publique. De tout temps l'ennemi des ſociétés populaires, il ſe montra aux jacobins ſeulement à trois époques remarquables.

La première, au mois d'avril 1790, pour commencer l'exécution d'un plan d'intrigue, déguiſé ſous une apparence de philantropie, & dont le réſultat fut la ruine de nos colonies.

La ſeconde, au mois de mars 1791, pour préparer la journée du Champ-de-Mars, que Lafayette & ſes complices avoient froidement méditée pour aſſaſſiner les patriotes. Quand les plus zélés amis de la liberté étoient plongés dans les cachots, Briſſot ſe promenoit paiſiblement dans les rues de Paris.

La troiſième fut le mois de janvier 1792, où il vint prêcher la guerre que tous les ennemis de la révolution appeloient ſur la France pour étouffer la liberté naiſſante.

Nommé à l'aſſemblée légiſlative, Briſſot ſe coaliſa ouvertement avec Caritat, dit *Condorcet*, & avec pluſieurs députés de la Gironde, Genſonné, Guadet, Vergniaud, Grangeneuve, Serres, Ducos & autres. Ces hommes cherchèrent d'abord à uſurper une utile popularité, en défendant la cauſe du peuple dans les occaſions de médiocre importance, quoiqu'ils l'abandonnaſſent conſtamment dans les circonſtances déciſives.

La cour & tous les ennemis de la France ſe ſervirent de leur influence pour faire déclarer la guerre dans le temps où nos armées, nos places fortes étoient dans un état de dénuement abſolu, & confiées à des traîtres choiſis par un roi parjure. Dans le même temps ils protégeoient de tout leur pouvoir le miniſtre Narbonne, que toute la France accuſoit principalement des meſures priſes pour rendre cette guerre fatale à la liberté; ils perſécutoient, ils calomnioient ceux qui avoient le courage de les dénoncer. Caritat, dit *Condorcet*, dans la Chronique, Briſſot dans le Patriote français, s'honoroient impudemment de leurs honteuſes liaiſons avec ce traître qu'ils érigeoient en héros: ils le firent envoyer, contre toutes les lois, à

l'armée qu'il trahit, ſans qu'il eût rendu ſes comptes comme miniſtre. Les mêmes députés journaliſtes ſe déclarèrent auſſi les défenſeurs officieux de Diétrick, convaincu de complicité avec Lafayette, & d'avoir voulu livrer Strasbourg. Tandis que les chefs de cette faction protégeoient les conſpirateurs & les généraux perfides; tandis qu'ils leur faiſoient donner le droit de vie & de mort, & celui de faire des lois pour l'armée, les ſoldats patriotes étoient proſcrits, les ci-devant gardes-françaiſes & les volontaires de Paris étoient ſpécialement perſécutés, & envoyés à la boucherie.

Cependant les ſatellites des deſpotes de l'Europe nous cernoient, & la cour ſe préparoit à leur ouvrir l'entrée de la France, après avoir fait égorger à Paris les plus intrépides défenſeurs de la liberté. Sans l'heureuſe inſurrection du 10 août, cette horrible conſpiration étoit exécutée. Briſſot, Genſonné, Pétion, Guadet, Vergniaud & leurs complices miſent alors tout en uſage pour contrarier les généreux efforts du peuple, & pour ſauver les tyrans.

Les ſections de Paris, & les citoyens de toutes les parties de la France, réunis dans cette ville, ſous le titre de *fédérés*, demandoient à grands cris la déchéance du parjure Louis XVI.

Briſſot, Vergniaud, Genſonné s'efforcèrent de l'empêcher par les diſcours les plus inſidieux, où ils abjuroient manifeſtement les principes qu'ils avoient paru quelquefois défendre. Le peuple leur en témoigna ſon indignation au ſortir des ſéances où ils les avoient prononcés.

Les citoyens de Paris & les fédérés s'étoient armés pour renverſer le trône du tyran conſpirateur. Briſſot, Pétion, Genſonné, Guadet, Vergniaud & leurs adhérens, tranſigeoient avec lui.

Dans la nuit même du 9 au 10 août, Pétion envoyoit des meſſages dans les ſections, pour les exhorter au calme & à l'inaction. Au moment où le peuple marchoit contre le château des Tuileries, Pétion étoit chez Louis XVI; il conféroit avec ſes courtiſans; il viſitoit les poſtes des ſatellites que le tyran y avoit raſſemblés depuis long-temps, pour égorger le peuple. Pétion avoit donné ordre à Mandat, commandant général de la garde nationale pariſienne, de laiſſer paſſer le peuple, & de le canonner par derrière. Quelques jours avant cette fatale époque, Genſonné & Vergniaud avoient préſenté à Louis XVI, par l'entremiſe du peintre Boze, & de Thierry, ſon valet-de-chambre, une eſpèce de traité, où ils s'engageoient à le défendre, à condition qu'il rappelleroit au miniſtère, Roland, Clavières & Servan, leurs créatures & leurs complices. Ce fait, conſtaté par un grand nombre de témoins, a été avoué par Vergniaud lui-même à la Convention,

dans un temps où la faction dominante croyoit pouvoir insulter impunément à la liberté. Le résultat de ce traité coupable eût été la conſervation de la royauté, dont le peuple français vouloit ſecouer le joug odieux, & l'aſſaſſinat de tous les citoyens magnanimes qui étoient venus de chaque partie de l'empire pour provoquer la chûte du tyran.

Ce Pétion, qui montroit tant d'activité pour appaiſer, au prix du ſang du peuple, l'inſurrection néceſſaire du 10 août, étoit le même qui avoit ſouffert paiſiblement le mouvement inutile & funeſte du 20 juin précédent, parce que la même faction l'avoit provoqué uniquement pour forcer Louis XVI à rappeler les mêmes miniſtres. Elle avoit cru auſſi que les fédérés du 10 août accourroient à ſa voix, pour ſeconder ſes deſſeins ambitieux. Quand elle les vit diſpoſés à ne ſervir que la patrie, elle voulut les arrêter. Elle n'agitoit le peuple que pour effrayer le roi, & après s'en être ſervi, elle prétendoit le briſer comme un inſtrument inutile.

Avant le 10 août, Pétion, maire, & tous ſes adhérens, s'étoient appliqués à donner mille dégoûts aux fédérés, pour les forcer à quitter Paris. Ils les laiſſoient ſans logement, ſans ſecours. Dans le même temps, Laſource & les députés girondins péroroient avec véhémence dans la ſociété des Jacobins, pour les déterminer à ſortir de Paris, à ſe rendre au camp de Soiſſons, où les défenſeurs de la patrie ſouffroient la plus horrible diſette, où ils virent pluſieurs d'entre eux périr victimes de l'un des attentats les plus exécrables qu'ait commis Narbonne.

Briſſot avoit donné au roi des conſeils pernicieux à la liberté, comme le prouve une lettre de ſa main, adreſſée à Louis XVI, dépoſée au comité de ſurveillance, & où ſa ſignature ſe trouve raturée. Kerſaint & Rouyer, deux partiſans connus de la même faction, avoient écrit au même tyran deux lettres ſemblables, trouvées dans les papiers des Tuileries. Membres de l'aſſemblée légiſlative, ils oſoient ſolliciter, au mépris des lois, la place de miniſtre ou de conſeil du roi, ſous la promeſſe d'étendre ſa funeſte autorité. Ce crime a été dévoilé au ſein de la Convention nationale; mais alors leur faction dominoit, & ils avouèrent leur baſſeſſe avec inſolence.

Le projet d'empêcher la fondation de la République & d'égorger les amis de la liberté, fut mis en motion à la tribune de l'aſſemblée légiſlative, par Briſſot lui-même, dans le diſcours inſidieux où il s'oppoſa à la déchéance peu de jours avant la révolution du 10 août. Le 26 juillet 1792, après avoir parlé des partiſans des deux chambres & des émigrés, il s'exprima ainſi : *On nous parle d'une*

troisième faction qui veut établir la République. Si ces républicains régicides existent, s'il existe des hommes qui tendent à établir la République sur les débris de la Constitution, le glaive de la loi doit frapper sur eux comme sur les amis actifs des deux chambres, & sur les contre-révolutionnaires de Coblentz.

Si les vœux de Brissot & de ses complices avoient été remplis, il n'y auroit aujourd'hui ni républicains ni république; les défenseurs de la liberté auroient précédé à l'échafaud les rebelles de Coblentz & les satellites du tyran.

Ce qui caractérise sur-tout la perfidie des conjurés, c'est le rapprochement des faits suivans :

Au mois de mars 1791, quand la France admettoit une royauté constitutionnelle, quand le nom de républicain étoit un signal de proscription contre les amis de la liberté, Brissot & le ci-devant marquis de Condorcet imprimoient un journal intitulé le *Républicain*. Ils affichoient par-tout, sous le nom du ci-devant marquis Achille Duchâtelet, parent de Lafayette, & alors très-assidu chez la marquise de Condorcet, des placards qui présentoient à tous les yeux le mot de *République*. Condorcet publioit un livre sur la République qui n'avoit rien de républicain que le nom, et que le gouvernement anglais eût avoué. Brissot vint aux Jacobins, auxquels il avoit été long-temps étranger, rédiger la pétition qui devoit conduire à la boucherie les patriotes ardens que Lafayette attendoit au Champ-de-Mars pour les immoler. La société des Jacobins ne vouloit demander que le jugement du roi fugitif; Brissot affecta de glisser dans la pétition le vœu prématuré de proscrire la royauté en elle-même. On fit circuler la fausse pétition : dès ce moment tous les amis de la liberté furent proscrits sous le titre de *Républicains & d'ennemis de la Constitution reconnue.*

Aux mois de juillet & d'août 1792, quand le peuple français, lassé de tant de trahisons, vouloit se délivrer du fléau de la royauté, quand les citoyens de toutes les parties de l'empire, réunis aux Parisiens, pour punir Louis, ne pouvoient reconnoître ni un roi de sa race, ni aucune autre espèce de roi, Brissot, Caritat, Guadet, Vergniaud, Gensonné & leurs complices conspiroient pour conserver la royauté. Ils érigeoient en crime la seule pensée de la République; ils dévouoient les républicains aux vengeances du tyran & aux fureurs de l'aristocratie; ils étoient républicains sous la monarchie, & royalistes sous la république, pour perdre la nation française & la livrer à ses éternels ennemis.

Ce projet d'étouffer la République au berceau, ils le manifestèrent par des actes solemnels, dans la journée même du 10 août.

Dans le moment où la victoire étoit encore suspendue entre les satellites de Louis XVI & les défenseurs de la liberté, quand le tyran hypocrite vint au sein de l'assemblée dénoncer le peuple dont il avoit préparé le massacre, quand il osa dire : *Je suis venu ici pour éviter un grand crime*; Vergniaud, président, lui fit une réponse digne d'un ennemi du peuple & d'un complice du tyran. « Sire, lui répondit ce mandataire infidèle, l'assemblée met au rang de ses devoirs *les plus chers*, le maintien de toutes les autorités constituées; nous saurons tous mourir à notre poste pour le remplir. »

Le procureur-syndic, Rœderer, qui avoit accompagné à l'Assemblée législative, Louis XVI, sa coupable famille, & plusieurs de ses satellites, couverts du sang des citoyens, rend compte des précautions qu'il a prises avec le maire Pétion, pour assurer la défense du château des Tuileries, de la harangue qu'il a adressée aux canonniers, pour les exhorter à faire feu sur le peuple. Il parle avec le ton de la douleur, de la désobéissance de ces braves citoyens à ses ordres parricides, de la résolution que lui ont annoncée des citoyens insurgés, de ne point se séparer que l'Assemblée n'ait prononcé la déchéance.

Le public applaudit. Le président Vergniaud impose silence au public; il l'accuse formellement de violer la loi & de gêner la liberté des opinions dans l'Assemblée législative.

Rœderer continue de dénoncer le peuple. « Le roi, dit-il, est » un homme; cet homme est un père. Les enfans nous demandent » d'assurer l'existence du père, la loi nous demande d'assurer l'existence du roi, la France nous demande l'existence de l'homme ». Il demande que l'Assemblée nationale communique au département la force qui lui manque, & promet de mourir pour l'exécution de ses ordres.

Le président Vergniaud applaudit à ces blasphêmes : il déclare formellement à Rœderer, « que l'Assemblée a entendu son récit » avec le plus vif intérêt, & qu'elle va prendre sur-le-champ sa » demande en considération ».

Kersaint appuie la pétition du procureur-syndic; Guadet, au même instant, appelle la sollicitude nationale sur Mandat, cet infâme commandant de la garde nationale, qui venoit d'être mis en état d'arrestation à la maison commune, pour avoir donné l'ordre de fusiller le peuple en queue & en flanc, selon le plan concerté avec la cour & ses conseillers; Guadet demande qu'on nomme une députation de douze membres pour lui faire rendre la liberté.

Guadet prévoit le cas où le traître auroit subi la peine due à son crime, & aussitôt il cherche à s'emparer de la force publique, en-

demandant que, dans le cas où ce commandant-général n'exifteroit plus, la députation foit autorifée à lui choifir un fucceffeur.

Dans cette mémorable journée, on vit les chefs de la faction Girondine, Vergniaud, Guadet, Genfonné, fe relever au fauteuil, à la tribune, & paffer continuellement de l'un à l'autre pour rabattre l'énergie du peuple & fauver la royauté fous l'égide de la prétendue Conftitution.

Guadet ayant pris le fauteuil après Vergniaud, répondit, avec autant de dédain & de fauffeté, aux nouveaux magiftrats qui venoient lui préfenter le vœu énergique du peuple, pour la profcription de la tyrannie, que Vergniaud avoit mis de bienveillance dans fa réponfe au difcours coupable de Rœderer. Ils ne parloient aux citoyens qu'amenoit à la barre le fublime enthoufiafme de la liberté reconquife, que d'obéiffance à la loi conftitutionnelle, que du maintien de la tranquillité.

Quand la municipalité offrit de remettre à l'affemblée le procès-verbal des grandes opérations de cette journée, & l'invitoit de l'envoyer à toutes les municipalités pour prévenir les calomnies des ennemis de la liberté, Guadet, préfident, fe permit d'interrompre les membres qui convertirent cette demande en motion, pour recommander de nouveau aux magiftrats l'exécution de la loi. Il donna des louanges à Pétion; il reprocha au confeil général de la commune de l'avoir configné chez lui, précaution qui avoit paru indifpenfable pour mettre ce fourbe dans l'impoffibilité de tourner l'infurrection même contre la liberté; il les invita à lever la configne fous le prétexe que Pétion étoit néceffaire au peuple, dont il étoit l'idole. Il étoit au moins néceffaire à la faction, & les traîtres mirent tout en ufage pour entretenir l'idolâtrie qu'ils avoient tâché d'infpirer aux citoyens abufés par ce vil intrigant.

Une députation du faubourg Saint-Antoine vient peindre les crimes du tyran & demander fa punition: elle fait parler la douleur civique des veuves & des enfans des généreux citoyens égorgés dans cette journée même par fes fatellites.

Le perfide Guadet leur répond froidement: *L'affemblée nationale efpère rétablir la tranquillité publique & le règne de la loi.*

Vergniaud vient enfuite, au nom de la commiffion extraordinaire que la faction dirigeoit, propofer la fufpenfion du roi détrôné par le peuple & condamné par l'infurrection.

Il appelle cet acte confervatoire de la royauté, *une mefure rigoureufe. Il gémit fur les événemens qui viennent de fe paffer*, c'eft-à-dire, fur le falut de la patrie & fur la défaite du tyran; il motive

suspension sur les *méfiances* qu'a inspirées le pouvoir exécutif, dont le peuple venoit de punir les trahisons innombrables.

Choudieu fait la motion généreuse, & peut-être nécessaire, d'inviter les assemblées primaires à exclure de la Convention nationale, dont la convocation étoit arrachée par le peuple à la faction dominante, les membres de l'assemblée législative & ceux de l'assemblée constituante.

Vergniaud s'y oppose.

Un autre membre demande que les registres de la liste civile soient déposés sur le bureau.

Vergniaud s'y oppose avec la même astuce.

Guadet paroît à la tribune & propose, au nom de la même commission, de nommer un gouverneur au fils du ci-devant roi, qu'il appelle encore *Prince Royal*.

Brissot & tous les intrigans ses complices, affectent d'invoquer sans cesse l'exécution littérale de la Constitution.

Des citoyens demandent la déchéance du tyran, au nom des nombreux martyrs de la liberté, qui ont péri devant le château des Tuileries.

Le même Vergniaud s'élève contre cette pétition; il rappelle que le peuple de Paris n'est qu'une section de l'empire; il le met déja en opposition avec les citoyens des départemens; il insinue que l'assemblée n'est pas libre; que le peuple est égaré. Il invite les pétitionnaires à se calmer, & le président Gensonné appuie ce discours perfide.

Les mandataires de la commune viennent ensuite demander que le tyran soit mis en état d'arrestation : Vergniaud s'y oppose; il leur déclare que tant qu'il y aura du trouble dans Paris, le roi restera dans le sein de l'assemblée; qu'ensuite il sera transféré au palais du Luxembourg.

Au Luxembourg, la fuite du tyran eût été facile; c'est du Luxembourg que son frère, le ci-devant *Monsieur*, venoit effectivement de s'échapper : aussi Brissot fit-il encore des démarches multipliées chez le ministre de la justice d'alors, pour obtenir que Louis XVI fût renfermé au Luxembourg. Pétion & Manuel pérorèrent long-temps au conseil-général de la commune pour empêcher qu'il ne fût conduit à la tour du Temple. Il n'est point d'artifices qu'ils n'aient employés dans ce jour pour attendrir le peuple sur le sort du tyran, & pour faire avorter la révolution du 10 août.

Gensonné & Guadet eurent la bassesse d'annoncer plusieurs fois

(ce qui étoit un mensonge) que Louis XVI avoit dit aux Suisses de ne pas tirer sur le peuple. On imagina la ruse grossière de lui faire écrire, dans la loge du logotachigraphe, une lettre pour les Suisses de Courbevoie, portant ordre de ne pas se rendre à Paris ; Gensonné en proposa la lecture à l'assemblée.

Depuis lors, Gensonné & sa faction furent contraints de parler avec éloge de la journée du 10 août, & travaillèrent sans relâche à la ruine de la République. Dès le lendemain ils affichèrent des diatribes contre tous ceux qui avoient contribué à la chûte du trône, contre les jacobins, contre le conseil-général de la commune, contre le peuple de Paris. La plume de Louvet, celles de Brissot, de Champagneux, premier commis de Roland, furent mises en activité. On a vu chez Roland des paquets énormes de ces libelles ; on a vu toute sa maison occupée à les distribuer.

Ils cherchèrent à allumer la guerre entre les sections & le conseil de la commune, entre les sections & l'assemblée électorale, entre Paris & les autres portions de l'état : ils protégèrent ouvertement tous les conspirateurs, tous les royalistes consternés, contre les amis de la République.

Cependant, Brunswick & les Prussiens se préparoient à envahir notre territoire ; loin de songer à les repousser, les chefs de la faction, investis de toute l'autorité du gouvernement, les favorisoient de tout leur pouvoir.

Le séjour & les intrigues de Brissot en Angleterre, le voyage que Pétion avoit fait à Londres, dans l'intervalle qui s'écoula entre la fin de l'assemblée constituante & sa nomination à la mairie, avec la femme de Brulart, dit Sillery, avec les enfans du ci-devant duc d'Orléans, avec une élève de la femme de Sillery, nommée Paméla ; les liaisons de tous ces hommes avec les Anglais résidens en France, celles de Carra, l'un des suppôts de la même faction, avec certains personnages de la cour de Prusse ; toutes ces circonstances & beaucoup d'autres avoient signalé Brissot & ses complices, comme les agens de la faction anglaise qui a exercé une influence si funeste sur le cours de notre révolution.

Leurs actions ont pleinement confirmé ces puissantes présomptions. Dès le 25 août 1791, Carra écrivoit, dans les annales patriotiques, un article qui prouvoit son tendre attachement *à cette maison souveraine*. Le voici : « Le duc d'Yorck vient d'épouser une princesse de Prusse, nièce de la princesse d'Orange. Ce mariage unit à jamais ces trois cours alliées. Eh ! pourquoi ces trois cours alliées ne se prêteroient-elles pas au vœu des Belges, si les Belges *demandoient*

le duc d'Yorck, pour grand duc de la Belgique, avec tous les pouvoirs du roi des Français ?

A une époque très-rapprochée de la révolution du mois d'août 1792, le 25 juillet, tandis que Brunſwick & ſes alliés ſe préparoient à fixer les deſtinées du peuple Français par la force des armes, Carra écrivoit, dans le même journal ; le paſſage ſuivant qui contient tous les ſecrets de la faction :

« Quelques petites obſervations ſur les intentions des Pruſſiens dans la guerre actuelle.

» Rien de ſi bête que ceux qui croient ou voudroient faire croire que les Pruſſiens veulent détruire les Jacobins, & qui n'ont pas vu dans ces mêmes Jacobins les ennemis les plus déclarés & les plus acharnés de la maiſon d'Autriche, les amis conſtans de la Pruſſe, de l'Angleterre & de la Hollande. Ces mêmes Jacobins, depuis la révolution, n'ont ceſſé de demander à grands cris la rupture du traité de 1756, & à former des alliances avec la maiſon de Brandebourg & de Hanovre, tandis que les gazetiers univerſels, dirigés par le comité Autrichien des Tuileries, ne ceſſoient de louer l'Autriche & d'inſulter les cours de Berlin & de la Haye.

» Non, ces cours ne ſont pas ſi mal-adroites de vouloir détruire ces Jacobins qui ont des idées ſi heureuſes pour les changemens de dynaſties, & qui, dans un cas de beſoin, peuvent conſidérablement ſervir les maiſons de Brandebourg & de Hanovre contre celle d'Autriche. Croyez-vous que le célèbre duc de Brunſwick ne ſait pas à quoi s'en tenir ſur tout cela, & qu'il ne voit pas clairement les petits tours de paſſe-paſſe que le comité Autrichien des Tuileries & la cour de Vienne veulent jouer à ſon armée, en dirigeant toutes les forces des Français contre lui, en déplaçant le foyer de la guerre loin des provinces Belgiques ? croyez-vous qu'il ſe laiſſera myſtifier par Kaunitz ? non ; il attendra, baguenaudera avec ſon armée de Coblentz, & avec ces pauvres freluquets de princes & ci-devant nobles émigrés, juſqu'à ce que nous ayons pris enfin un parti déciſif relatif aux traîtres à qui nous avons confié le pouvoir exécutif, & relatif à une bonne politique. C'eſt le plus grand guerrier & le plus grand politique de l'Europe, que le duc de Brunſwick ; il eſt très-inſtruit, très-aimable : *il ne lui manque peut-être qu'une couronne*, je ne dis pas pour être le plus grand roi de la terre, *mais pour être le véritable restaurateur de la liberté de l'Europe.* S'il arrive à Paris, je gage que ſa première démarche ſera de venir aux Jacobins & d'y mettre le bonnet rouge.

MM. de Brunſwick, de Brandebourg & de Hanovre, ont un peu plus d'eſprit que MM. de Bourbon & d'Autriche.

Signé, Carra.

Cette faction auroit voulu ſe ſervir des ſociétés populaires, & ſur-tout des Jacobins, pour favoriſer les projets des tyrans étrangers. De-là les combats qu'elle livra, pendant les derniers mois de l'aſſemblée légiſlative, à la majorité républicaine de cette ſociété qui finit par les expulſer tous de ſon ſein.

Un jour, le même Carra avoit porté l'audace juſqu'à propoſer ouvertement, à la tribune même des Jacobins, le duc d'Yorck pour roi des Français : toute la ſociété indignée ſe leva & ordonna qu'il ſeroit cenſuré par ſon préſident. Cette ſcène s'eſt paſſée en préſence de deux mille témoins. Carra lui-même, dans un libelle qu'on lui a permis d'écrire même dans ſa priſon, ne pouvant nier ce délit, a eſſayé de l'excuſer par les circonſtances du temps où il fut commis.

Il réſulte de ces faits que, lorſque Carra étoit venu au commencement de la guerre à la barre de l'aſſemblée légiſlative, dépoſer une boîte d'or dont le roi de Pruſſe lui avoit jadis fait préſent, & abjurer la protection de cet ennemi de la France, il avoit joué une comédie ſemblable à celle qu'il donna aux Jacobins le jour où il dénonça un aſſignat de mille livres, qu'il prétendoit lui avoir été envoyé pour le corrompre : il réſulte que Carra & ſes aſſociés étoient des fourbes profonds, ſoudoyés par l'Angleterre, la Pruſſe & la Hollande, pour préparer les voies à un prince de la maiſon qui règne ſur ces contrées.

Ce fut ce même Carra qui, avec le ci-devant marquis de Sillery, confident déshonoré d'un prince mépriſable, fut envoyé par la faction alors dominante, en qualité de commiſſaire de la Convention nationale, auprès de Dumouriez ; la trahiſon qui devoit ſauver l'armée aux abois du deſpote pruſſien fut conſommée ; Dumouriez laiſſa là les ennemis ravagés par la maladie, après avoir lui-même annoncé pluſieurs fois à la Convention leur ruine totale & inévitable ; il revint bruſquement à Paris, où il vécut pluſieurs jours dans une intime familiarité avec Briſſot, Pétion, Guadet, Genſonné, Carra & leurs pareils ; il concerta avec eux la perfide expédition de la Belgique, où il entra tandis que le roi de Pruſſe ſe retiroit paiſiblement avec ſon armée, en dépit des ſoldats français indignés de l'inaction où on les retenoit.

Il n'avoit point tenu à la faction que la motion ſouvent faite par Carra, de recevoir Brunſwick à Paris, ne fût réaliſée. Tandis

qu'au commencement de septembre, Paris & la France se levoient tout armés pour écraser les hordes du despotisme, ils cherchoient à lui livrer Paris sans défense; ils méditoient de fuir au-delà de la Loire, avec l'assemblée législative, avec le conseil exécutif, avec le roi prisonnier & sa famille, avec le trésor public: plusieurs membres de l'assemblée législative ont été sondés à ce sujet. Kersaint, revenu de sa mission à Sedan, où il avoit lâchement trahi la cause publique, osa le proposer au conseil exécutif: Roland, Clavière, Lebrun, créatures & instrumens de Brissot & de ses complices, l'appuyèrent fermellement. L'aveu de ce projet est consigné dans une lettre de Roland à la Convention nationale, en réponse à une dénonciation faite contre lui sur ce point; plusieurs témoins peuvent aussi l'attester: mais la menace qui fut faite aux ministres perfides par un de leurs collègues, de les dénoncer au peuple, le grand mouvement des citoyens de Paris & de la République, le firent échouer; il ne resta plus aux conspirateurs d'autre parti que de tirer le roi de Prusse & Brunswick du mauvais pas où ils s'étoient engagés; tel fut l'objet de la mission de Carra & Sillery, & des négociations de Dumouriez avec Frédéric Guillaume.

Quels traits de lumière! Carra, dans sa feuille du 26 juillet, plaide la cause de Brunswick, & le présente à la France, patriote comme le restaurateur de la liberté. Brunswick, selon lui, a droit de se plaindre de ceux qui feroient marcher l'armée française contre lui; il convient à ses intérêts que le foyer de la guerre ne soit point déplacé loin de la Belgique; &, peu de temps après, les ministres amis de Carra, Roland, par exemple, qui venoit de le nommer bibliothécaire national, propose d'ouvrir le passage & l'entrée de Paris à Brunswick; & peu de temps après, ce projet ayant échoué, on envoie Carra & Sillery au lieu où les armées de Brunswick & de Dumouriez sont en présence; Dumouriez laisse partir Brunswick & le roi de Prusse avec leur armée délabrée, & de concert avec les chefs de la faction, *va porter le foyer de la guerre dans la Belgique.* Depuis ce temps il n'ont pas cessé un seul instant de conspirer contre la République, qui s'élevoit en dépit d'eux.

Déshonorer & assassiner les amis de la liberté, protéger les royalistes, déifier les agens de la faction, troubler, paralyser, avilir la Convention nationale, décréditer la monnoie nationale & républicaine, accaparer les subsistances, affamer le peuple, sur-tout à Paris, au sein de l'abondance, armer les départemens contre Paris, en calomniant sans cesse les habitans de cette cité, mère

& conservatrice de la liberté ; enfin, allumer la guerre civile & démembrer la République, sous le prétexte de la fédéraliser, mais en effet pour la ramener sous le joug monarchique, cacher ces coupables projets sous le voile du patriotisme, &, en combattant pour la tyrannie, prendre pour mot de ralliement, *république & anarchie* : tels sont les principaux moyens qu'ils ont employés pour parvenir à leur but.

Ils cherchèrent sur-tout à empoisonner la liberté & le bonheur public dans leur source, en dépravant ou en égarant l'opinion générale. Brissot, Gorsas, Louvet, Rabaut-Saint-Etienne, Vergniaud, Guadet, Carra, Caritat, unirent leurs plumes à celles de cent journalistes mercenaires, pour tromper la nation entière sur le caractère de ses mandataires, & sur les opérations de la Convention nationale. Les sommes immenses que la faction avoit fait remettre entre les mains de Roland, sous le prétexte de former l'esprit public ou d'approvisionner la France, alimentoient cette horde de libellistes contre-révolutionnaires.

Roland avoit organisé chez lui des ateliers d'impostures & de calomnies, sous le nom ridicule de bureaux de formation d'esprit public. Sa femme les dirigeoit : elle écrivoit elle-même avec une prodigieuse fécondité.

Roland & ses collègues Clavière & Lebrun, épuisoient les moyens du gouvernement pour répandre dans toute l'Europe les libelles destinés à flétrir la révolution du 10 août.

Roland interceptoit, par le moyen des administrateurs infidèles des postes qu'il avoit choisis, les correspondances patriotiques, & le petit nombre d'écrits utiles que le civisme pauvre & persécuté pouvoit publier pour la défense des principes & de la vérité. Il se permettoit souvent de supprimer les discours des députés républicains, *dont l'envoi avoit été ordonné par la Convention* ; quelquefois même il poussa l'audace au point de les envoyer, sous le couvert du ministre de l'intérieur, tronqués & falsifiés, de manière que dans l'affaire de *Capet*, par exemple, tel député qui demandoit la mort du tyran, paroissoit, aux yeux du lecteur, voter énergiquement pour son absolution.

Rabaut, dit Saint-Étienne, se signaloit par un genre de talent remarquable. Il s'étoit fait directeur d'un papier très-répandu, intitulé *le Moniteur*, qui étoit censé rendre avec une exactitude littérale les opinions des orateurs de la Convention. En cette qualité, il donnoit aux discours des patriotes le caractère & les modifications analogues au genre de calomnie que la faction avoit mis à l'ordre du jour : souvent par l'addition, par la soustraction ou par

le déplacement d'un mot, il faisoit délirer, aux yeux de l'Europe entière, tous les défenseurs de la République française.

Rabaud suffisoit à trois ou quatre directions de la même espèce ; il avoit un émule dans la personne de son collègue Louvet, qui recevoit 10,000 liv. par an, pour mentir à l'univers, dans le journal des débats de la Convention, & qui remplissoit en même temps trois ou quatre tâches pareilles.

A ces indignes moyens se joignoit la correspondance mensongère des agens de la faction, avec leurs commettans; les déclamations dont ils faisoient chaque jour retentir le sanctuaire de la législation, souvent même des pétitions qu'ils avoient la lâcheté de mendier ou de dicter, & jusqu'aux réponses du président, la tribune, le fauteuil, la barre, tout alors sembloit prostitué à la calomnie.

Ces machinations avoient commencé avec la Convention nationale. Même avant qu'elle fût assemblée, les conspirateurs avoient inspiré aux nouveaux députés les plus sinistres préventions contre une partie de leurs collègues, & contre le lieu où ils devoient tenir leurs séances : ils s'appliquèrent à les entretenir chaque jour par des accusations aussi atroces que ridicules. Louvet, Barbaroux, Salles, Buzot, se signalèrent les premiers dans ce genre d'escrime. Les chefs de la faction girondine les dirigeoient; les harangues des calomniateurs étoient préparées, revues ou sanctionnées chez Roland, ou dans des conciliabules ténébreux, qui se tenoient ordinairement chez Dufriche-Valazé & chez Pétion. Roland venoit de temps à autre les appuyer à la barre de l'autorité de sa fausse vertu, tant prônée par ses complices. Tous les jours ils jetoient au milieu des représentans du peuple, de nouveaux brandons de discorde, qui embrasèrent bientôt toute la République.

L'une des conséquences les plus importantes qu'ils tiroient de leurs déclamations calomnieuses, étoit la nécessité d'entourer la Convention d'une espèce de garde prétorienne, sous le nom de force départementale ; ils ne cessoient point de lui présenter cet étrange projet, qui étoit la première base de leur systême de fédéralisme & de tyrannie. La majorité de la Convention le rejeta constamment, en dépit de tous les incidens qu'ils imaginoient sans cesse pour jeter la terreur dans les esprits foibles ou crédules; mais au mépris de son vœu & de son autorité, ils firent plus que ce qu'ils avoient osé proposer.

Bientôt un grand nombre d'administrations excitées par leurs dangereuses insinuations & encouragées par les réquisitions particulières, rompirent les liens de la subordination qui les attachoient

à la repréſentation nationale ; elles inſultèrent par des arrêtés menaçans à une partie de ſes membres ; elles osèrent lever des bataillons contre Paris & contre les députés proſcrits par la faction ; elles osèrent établir des impôts pour les ſtipendier. Non contens d'avoir provoqué cette ſacrilége violation de toutes les lois, les conjurés y applaudiſſoient hautement, au ſein de l'aſſemblée nationale. Un bataillon de Marſeillais qu'ils avoient appelé à Paris, vint à la barre outrager impudemment les députés républicains. Il fut couvert d'acclamations & loué par le préſident. Ces prétendus Marſeillais coururent les rues de Paris, en criant : *vive Roland ! vive le roi !* & en demandant la tête de plusieurs repréſentans du peuple. Les conſpirateurs, loin de les punir, inſultèrent à ceux qui dénonçoient ces crimes. Barbaroux, Duprat, Delahaye, Buzot, Rebecquy, Valazé, Sales, Rabaut-Saint-Etienne & les Girondins conſpirateurs les viſitoient ſouvent, & par leurs prédications ſéditieuſes, les préparoient aux attentats qu'on attendoit d'eux.

Cependant les Girondins hypocrites & leurs adhérens tonnoient ſans ceſſe contre l'anarchie ; ils déſignoient les repréſentans fidèles & tous les amis de la liberté à la vengeance publique, ſous les noms d'anarchiſtes & d'agitateurs. Selon les circonſtances, ils les traveſtiſſoient en dictateurs, en tribuns, & même en royaliſtes. La grande cité qui venoit d'enfanter la République, n'étoit, ſuivant eux, que le repaire du crime, le théâtre du pillage & du carnage, le tombeau de la repréſentation nationale, le fléau de la République, l'ennemi commun contre lequel tous les départemens devoient ſe liguer.

C'eſt ainſi qu'ils flétriſſoient aux yeux de toutes les nations, la naiſſance de la République françaiſe ; qu'ils ſecondoient la politique des deſpotes coaliſés contre nous, en arrêtant les progrès de nos principes dans les pays étrangers. Tous les écrivains ſoudoyés par les cours ennemies de la France, en Allemagne, en Angleterre, s'armoient de leur autorité, copioient à l'envi leurs menſonges pour calomnier le peuple français ; & les ennemis intérieurs de notre liberté s'apprêtoient à réaliſer par des proſcriptions & des révoltes, la criminelle doctrine que ces mandataires infidèles prêchoient dans leurs écrits & du haut de la tribune nationale.

Ce fut ſur-tout pendant la diſcuſſion de l'affaire de Louis XVI, qu'ils déployèrent ces affreuſes reſſources. Les patriotes calomniés ne ſe laſſoient point de demander la punition du tyran : les conjurés vinrent à bout de reculer la délibération de plusieurs mois.

Avant de l'entamer, ils avoient pris toutes les précautions poſ-

fibles pour se rendre maîtres des pièces relatives à la conspiration.

Roland, de son autorité privée, avoit osé disposer des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries; il les avoit enlevés, seul, sans témoin, sans inventaire, en fuyant les regards des députés qui étoient occupés dans le même lieu, par les ordres de la Convention, à des recherches semblables. Roland en a soustrait à loisir tous ceux qui pouvoient révéler les attentats de la faction : il a lui-même fourni la preuve de son crime par une contradiction évidente. Il a dit un jour à la Convention nationale qu'il avoit apporté ces pièces sans les visiter; il a dit un autre jour qu'il les avoit visitées. Quelques-unes de celles qui ont été conservées, indiquent celles qui ont disparu; elles annoncent qu'il a existé dans le dépôt dont Roland s'est emparé, des écrits relatifs aux transactions de la cour, avec les chefs de la faction girondine, & ce sont ces papiers qui manquent.

Pour mieux assurer leur *main-mise* sur toutes les preuves de la conspiration, ils eurent l'impudence de faire nommer une commission extraordinaire de vingt-quatre membres, pour les recueillir & les analyser; ils la composèrent de leurs principaux complices : un Barbaroux, un Valazé, un Gardien la dirigea, & cette bande de fripons publics, dont tous les noms doivent être voués au mépris universel, exercèrent solemnellement, aux yeux de la France entière, le plus lâche & le plus odieux de tous les brigandages.

Ces précautions rassurèrent les conjurés, qui trembloient sans cesse de se voir démasqués; & leur audace insolente date sur-tout de la naissance de la commission des vingt-quatre.

Ils cherchèrent à éterniser la discussion sur Louis XVI, par toutes sortes de chicanes & d'artifices; chaque jour ils trouvoient le moyen de substituer à cette discussion quelque incident bizarre, & sur tout quelque nouvelle diatribe contre les généreux accusateurs de la tyrannie.

Les ennemis de la France employoient ce temps perdu par la Convention nationale à rassembler leurs forces, & à attiser au milieu de nous le feu des dissentions civiles; pendant ce temps-là les conjurés apitoyoient le peuple sur le sort de Louis, réveilloient les douleurs de l'aristocratie, dénonçoient par leurs lettres, par leurs écrits, par leurs discours publics, les députés qui vouloient cimenter la République par sa mort, comme des hommes de sang, ennemis de la justice & de l'humanité.

C'étoit moins sans doute à la personne de Louis Capet qu'ils s'intéressoient, qu'à la royauté & au projet de déchirer la République naissante.

Pour

Pour l'exécuter, ils inventèrent le plus adroit & en même-temps le plus funeste de tous les moyens, celui d'appeler aux assemblées primaires du jugement de Louis Capet. Hypocrites profonds, ils déguisoient, sous le prétexte de rendre hommage à la souveraineté du peuple, ce plan de guerre civile, concerté pour le remettre sous le joug d'un despote étranger.

La Convention le rejeta; ils tentèrent alors de soustraire le tyran à la peine de mort. La Convention la prononça; ils ne rougirent pas de consommer encore trois jours en débats orageux, pour obtenir un sursis à l'exécution du décret.

Les hommes qui avoient fait tant d'efforts pour soumettre à l'appel au peuple la condamnation de Capet, sont les mêmes qui, depuis, sont revenus si souvent à la charge pour provoquer la convocation des assemblées primaires, sous des prétextes absurdes ou coupables. Ce sont Vergniaud, Guadet, Gensonné, Buzot, Salles, Biroteau, Chambon, Pétion & plusieurs autres; cent fois on les a vus exciter à plaisir, dans la Convention, des débats scandaleux, & saisir aussitôt cette occasion de s'écrier que la Convention n'étoit pas digne de sauver la patrie, & renouveler leur extravagante motion de convoquer les assemblées primaires.

Leur but étoit de fournir à tous les mécontens le prétexte de se rassembler en sections pour opérer la contre-révolution desirée. Ce fut en vain que l'Assemblée nationale repoussa constamment ce systême désastreux. Bientôt, à l'instigation des députés conspirateurs, les aristocrates & les faux patriotes formèrent en effet de prétendues assemblées de sections dans les grandes villes du midi, où la faction dominoit; ils se déclarèrent permanens, & bientôt ils levèrent l'étendard de la rebellion, à Marseille, à Lyon, à Toulouse, à Nîmes, à Montpellier, à Bordeaux, &c.

Aussi long-temps que dura le procès du tyran, ils écrivoient, ils répétoient sans cesse à la tribune que la Convention n'étoit pas libre, qu'ils étoient sous le couteau des assassins; ils appeloient à grands cris tous les départemens à leur secours. Des corps armés vinrent en effet, égarés par les sinistres impressions dont ils les avoient remplis. Dans le même temps Roland tendoit les bras aux émigrés. Tous les esclaves de la royauté, tous les partisans de l'aristocratie, tous les scélérats soudoyés par les cours étrangères se rassembloient à Paris sous leur sauve-garde; les généraux traîtres, & sur-tout Dumouriez, avoient abandonné leurs armées, pour conférer avec eux sur les moyens d'arracher Louis au supplice; le trouble & la terreur sembloient planer sur cette grande cité; les Républicains étoient par-tout insultés, menacés; des attroupemens sé-

ditieux se formoient pour demander à grands cris le salut du tyran, & les députés infidèles les protégeoient ouvertement; Vergniaud, Guadet & plusieurs autres prirent hautement leur défense.

Une pièce incivique faite pour les circonstances, intitulée l'*Ami des lois*, étoit représentée dans le même instant; elle servoit de prétexte de réunion à tou les conspirateurs; elle avoit occasionné des scènes scandaleuses, où les magistrats du peuple avoient été insultes, où le sang des patriotes avoit coulé. La municipalité de Paris en avoit suspendu la représentation; la faction royaliste dénonça la municipalité à la Convention; Guadet, Pétion, entr'autres, provoquèrent un décret qui blâmoit la municipalité, & qui ordonna que la pièce contre-révolutionnaire seroit jouée. Ils consumèrent dans ces honteuses discussions la séance, qui avoit été fixée, par un décret, pour terminer enfin le procès de Louis Capet.

Enhardis par leur protection, tous les ennemis de la révolution levoient une tête insolente; les assassins aiguisoient leurs poignards d'une extrémité de la France à l'autre; les partisans de la tyrannie répétoient les cris d'appel au peuple, de guerre aux Parisiens & à la Montagne; tous sembloient attendre des conjurés de Paris le signal d'exterminer tous les républicains.

Paris auroit nagé dans le sang, & la liberté étoit perdue peut-être sans ressource, si les fédérés appelés dans cette ville par la calomnie n'avoient abjuré les erreurs dangereuses où on les avoit induits. Mais ils virent, ils s'indignèrent de l'audace avec laquelle les députés calomniateurs les avoient trompés. Ils se réunirent aux Jacobins, célébrèrent avec les Parisiens une fête civique & touchante sur la place du Carrousel, où ils avoient forcé de se rendre le bataillon Marseillais égaré par Barbaroux & par ses adhérens; ils jurèrent une haine immortelle aux intrigans & aux traîtres, & se réunirent aux députés patriotes pour presser la condamnation du dernier des rois.

La trame des conjurés fut rompue; Lepelletier seul fut assassiné pour avoir voté la mort du tyran. Peu de jours auparavant, Lepelletier avoit été outragé par Pétion à la tribune, pour avoir émis cette opinion. Il n'a pas tenu à eux que tous les députés connus par leur haine implacable pour la royauté n'éprouvassent le même sort. Les traîtres avoient fait plusieurs tentatives pour les assassiner au plus fort de la crise qu'avoit amenée l'interminable procès de Louis le dernier.

Le 14 janvier, Barbaroux & ses amis avoient donné ordre au bataillon Marseillais d'environner la Convention nationale. Le 20, Valadi avoit appelé les bataillons dévoués à la cause du royalisme

contre la Montagne: pris en flagrant délit, il avoit été arrêté au corps-de-garde des Feuillans, & relâché bientôt par l'influence de la faction. Dans le même temps, il avoit fait afficher un placard où il invitoit les bourgeois à prendre les armes pour exterminer les Jacobins, la Montagne & tous les patriotes. Vers la fin du mois de mai, Valazé avoit écrit à ses complices le billet suivant:

« En armes demain à l'assemblée; couard qui ne s'y trouve » pas. »

Buzot & Pétion ont avoué hautement au comité de défense générale, en présence d'un grand nombre de témoins, que le 16 mars ils avoient trois cents hommes armés avec des canons, disposés a tomber sur la montagne au moindre signal. Ils crioient à l'anarchie, & ils ne cessoient de troubler Paris & de bouleverser la France; ils appeloient leurs compatriotes à leur secours contre de prétendus assassins, & ils ne méditoient que des assassinats; ils avoient assassiné plus de cent mille Français par la guerre parricide qu'ils avoient provoquée & dirigée, par les proscriptions qu'ils avoient protégées.

Lâches satellites du despotisme royal, vils agens des tyrans étrangers, ils accusoient leurs collègues de demander la punition du tyran de la France, pour en servir un autre.

Durant la délibération dont il étoit l'objet, les conjurés sembloient s'être attachés à préparer d'avance des motifs de révolte aux ennemis intérieurs de notre liberté, & des modèles de manifestes aux despotes étrangers.

Non contens de publier que la convention n'étoit pas libre, ils prédisoient hautement que la condamnation de Louis la déshonoreroit dans l'Europe. Je suis las de ma portion de tyrannie, disoit Rabaud-Saint-Etienne. Brissot sur tout, après la condamnation prononcée, osa faire la censure la plus indécente de la Convention nationale. Il osa demander ouvertement que l'opinion des puissances fût consultée avant de la mettre à exécution; il osa menacer la nation française de la colère des rois européens. Qu'on observe ce contraste: quand Brissot & ses adhérens intriguoient pour précipiter la déclaration de guerre, ils ne parloient que de municipaliser l'Europe; ils nous montroient la chûte de tous les trônes, & la conquête de l'Univers, comme un jeu de la toute-puissance du peuple français; & lorsque ce peuple magnanime, engagé dans cette guerre, n'avoit plus à choisir qu'entre la victoire & la servitude, ils cherchoient à abaisser son énergie, & osoient lui proposer d'asservir ses plus importantes délibérations à la volonté des tyrans de l'Europe. Brissot vouloit sur-tout nous faire peur des armées

de l'Angleterre, si nous condamnions Louis Capet; & quelques jours après ce décret, tandis que le parti de l'opposition luttoit contre l'influence de Pitt pour maintenir la paix avec la France, le comité diplomatique, composé presqu'entièrement de la même faction, nous proposa, par l'organe de Brissot, de déclarer brusquement la guerre au peuple anglais, la guerre à la Hollande, la guerre à toutes les puissances qui ne s'étoient point encore déclarées. Dans ce même temps, l'Anglais Thomas Paine, appelé par la faction à l'honneur de représenter la nation française, se déshonora en appuyant l'opinion de Brissot, & en nous promettant pour son compte le mécontentement des Etats-Unis d'Amérique, nos alliés naturels, qu'il ne rougit pas de nous peindre remplis de vénération & de reconnoissance pour le tyran des Français. Ce qui est certain, c'est que depuis cette époque, en effet, tous les conjurés redoublèrent d'activité pour réaliser les maux qu'ils nous avoient présagés. Après la mort de Louis Capet, ils ne cessèrent pas de conspirer, parce que ce n'étoit pas à l'ancien tyran qu'ils étoient dévoués, mais à la tyrannie. Ils étoient coalisés avec tous les généraux perfides qu'ils avoient choisis ou soutenus, sur-tout avec Dumouriez. Tous les crimes que ce traître a commis dans la Belgique sont les leurs; ses infâmes opérations furent concertées avec eux. Ils dominoient au comité de défense générale, au comité diplomatique, au conseil exécutif; leurs relations intimes avec Dumouriez étoient connues. Gensonné entretenoit avec lui une correspondance journalière; Pétion étoit son ami: il n'a pas craint de s'avouer le conseil des d'Orléans, sur-tout de ce ci-devant duc de Chartres, qui a conspiré & fui avec Dumouriez; il étoit lié avec Sillery, avec sa femme. Dans tous les journaux, les députés infidèles célébroient, avec une affectation ridicule, depuis plusieurs mois, le génie, & même les vertus civiques du vil Dumouriez. Comptant sur leur influence, ce scélérat foula bientôt aux pieds les décrets de la Convention; il osa se révolter ouvertement contre la représentation nationale: ils protégèrent toutes ses prétentions. Au comité de défense générale, Vergniaud, Guadet, Brissot, Gensonné, entreprirent ouvertement son apologie; ils prétendirent que sa conduite étoit justifiée par les dénonciations que les Jacobins & les députés de la Montagne s'étoient permises contre lui. Dumouriez, dans ses manifestes séditieux, proscrivoit les représentans du peuple qui s'opposoient à ses desseins criminels; c'étoient ceux que les députés conspirateurs calomnioient sans pudeur.

Dumouriez nommoit Marat dans ses menaces insolentes; Marat fut depuis assassiné par eux. Dumouriez annonçoit qu'il vouloit

châtier les factieux & les anarchistes de la Convention; c'étoient les dénominations qu'ils donnoient eux-mêmes au parti républicain appelé la Montagne.

Dumouriez se déclaroit le protecteur de la partie saine de la Convention; c'étoit le parti dont Pétion, Brissot, Vergniaud étoient les orateurs & les chefs. Dumouriez vouloit marcher contre Paris, sous prétexte que cette ville étoit le théâtre du brigandage, de l'anarchie, & ne respectoit pas la Convention; c'étoient eux encore qui peignoient Paris sous ces traits odieux, & qui appeloient la France entière pour le détruire. Dumouriez étoit déjà déclaré traître, il étoit proscrit par la Convention; & Brissot, dans le Patriote français, & les écrivains ses complices, le louoient audacieusement, au mépris de la loi qui prononçoit la peine de mort contre quiconque se rendroit coupable d'un tel délit.

Ils ont enchéri sur les forfaits de Dumouriez lui-même, par un nouveau trait de perfidie. Tandis qu'ils faisoient battre les soldats de la République dans la Belgique par Valence, gendre de Sillery, par Miranda, aventurier espagnol, dont le cabinet britannique avoit fait présent à la France, par l'entremise de Brissot & de Pétion, comme ceux-ci l'ont avoué dans le temps de leur toute-puissance; tandis que Dumouriez, d'une main, livroit à nos ennemis nos magasins, notre artillerie, une grande partie de notre armée, notre frontière du Nord, que de l'autre il menaçoit d'exterminer tous les Républicains; Brissot & les députés girondins ses complices ouvroient, au comité diplomatique, l'avis de porter le reste de nos forces en Espagne, & de voyager jusqu'à Madrid.

Avec les trahisons de Dumouriez, étoit combinée la révolte de la Vendée: Dumouriez, dans ses manifestes même, ne dissimuloit pas qu'il comptoit beaucoup sur cette puissante diversion. Les rebelles de cette contrée firent long-temps des préparatifs formidables, levèrent des armées, reçurent des renforts de l'Angleterre, avant que la Convention nationale & le reste de la République en eussent été averties. Ensuite Beurnonville, autre complice de Dumouriez, affecta d'y envoyer de petits détachemens, que les aristocrates les plus déshonorés étoient chargés de mener à la boucherie. Qui gouvernoit alors? Brissot, Pétion, Guadet, Vergniaud, Gensonné, Barbaroux. Ils dirigeoient alors le comité de défense générale & le ministère. Qui administroit les départemens envahis par les rebelles? Des hommes ouvertement coalisés avec eux contre les députés républicains, des hommes qui professoient ouvertement leurs principes.

Ainsi, graces à leurs intrigues, le gouffre de la Vendée se creusa, s'élargit; Dumouriez consomma en grande partie sa trahi-

son, & ils échappèrent avec lui à la punition de tant de forfaits.

Ils n'en furent que plus hardis à poursuivre leur coupable carrière; ils recommencèrent à déclamer contre Paris; ils firent tout ce qui étoit en eux pour le diviser, pour le ruiner, pour l'affamer; ils n'ont cessé de dénoncer ses besoins comme la ruine de la Nation entière; ils ont apporté mille obstacles à ses approvisionnemens; ils ont armé les sections où l'aristocratie dominoit, contre celles où l'esprit public triomphoit; ils ont suscité des orateurs mercenaires, pour venir insulter les Représentans patriotes au sein de la Convention; ils ont protégé ouvertement la rebellion des contre-révolutionnaires contre l'autorité de la police & contre celle de la Convention même; ils se sont fait un système d'irriter les riches contre les pauvres, & d'amener la contre-révolution par l'anarchie dont ils parloient sans cesse; ils ont favorisé de tout leur pouvoir le progrès de l'agiotage, les accaparemens, & réalisé autant qu'il étoit en eux cet horrible projet de famine tramé contre le peuple français, par le gouvernement anglais, & par tous les ennemis de la République. En même temps, ils rappeloient par de nouvelles clameurs la prétendue force départementale; ils invitoient de nouveau les administrations à l'envoyer contre Paris, & à se séparer de la Convention nationale; ils professoient hautement la doctrine du fédéralisme. Buzot osa dire à la Convention que les députés n'étoient que les ambassadeurs de leurs départemens. Guadet, Vergniaud, Gensonné, déclarèrent plusieurs fois que leurs départemens feroient scission avec Paris. Ils recommencèrent à publier que la Représentation nationale n'étoit point en sûreté à Paris. Ils répandoient de temps à autre, qu'il nageoit dans le sang, que les députés étoient exterminés, & que la royauté y alloit être rétablie. Guadet osa proposer formellement de transférer l'Assemblée nationale à Bourges. Buzot, Barbaroux, Salles, invitèrent plusieurs fois les suppléans à aller former une nouvelle Assemblée nationale dans une autre ville. Vigée, l'un de leurs affidés, proposa de se rendre sur-le-champ à Versailles, & offrit de se mettre à la tête de la Convention pour lui ouvrir un passage le sabre à la main. Chaque jour, ils provoquoient le peuple par de nouvelles insultes, pour avoir occasion de réclamer contre les murmures qui échappoient quelquefois au public indigné.

Pour porter le désordre à son comble, ils feignirent de croire à l'existence d'un complot tramé par des Républicains contre la Convention nationale. Pour le découvrir, c'est-à-dire, pour le créer, ils nommèrent une commission inquisitoriale, composée de membres connus par leur dévouement à la faction; elle proscrivit

arbitrairement les bons citoyens, fit arracher la nuit de leurs maisons un magiſtrat du peuple & le préſident d'une ſection ; elle voulut s'emparer arbitrairement des regiſtres de cette même ſection, & déclara la guerre à tous les patriotes.

L'alarme ſe répand ; elle s'efforce de l'accroître. Les ſections réclament contre l'oppreſſion ; le préſident Iſnard répond à leur pétition par de nouveaux outrages. Il oſe dévoiler les vues des conjurés par ce mot atroce : *Le voyageur étonné cherchera ſur quelles rives de la Seine Paris exiſta.*

La Convention rend la liberté aux citoyens détenus, & caſſe la commiſſion tyrannique ; mais, au mépris de la loi, elle reprend ſes fonctions, pourſuit le cours de ſes attentats. L'indignation publique s'exalte, tout annonce un mouvement : la faction le brave pour l'accroître ; tous les ennemis de la révolution ſe rallient pour le diriger contre les Républicains & contre la Convention nationale ; mais le peuple entier ſe montre en armes & en ordre. L'ariſtocratie tremble ; la conſpiration eſt déconcertée ; le vœu public ſeul ſe fait entendre dans un calme impoſant ; le peuple, au nom des lois & de la liberté outragées, demande à la Convention, par l'organe de ſes magiſtrats, la punition des députés traîtres à la patrie, qui la tyranniſent, & la Conſtitution républicaine à laquelle ils s'oppoſent. La Convention prononce l'arreſtation des chefs de la conſpiration. En moins de ſix ſemaines, une Conſtitution digne du peuple français eſt rédigée & décrétée ; le peuple l'accepte avec tranſport. La faction avoit employé huit mois à empêcher, & la punition du tyran, & la Conſtitution même que ſes chefs s'étoient chargés de préſenter.

Mais déja elle s'étoit rendue aſſez criminelle pour arrêter les heureuſes deſtinées du peuple français. Ces traîtres avoient eu le loiſir de préparer à leur pays les horreurs de la guerre civile. La conjuration ſe déploie alors dans toute ſon étendue. Depuis pluſieurs mois la faction dominante à Bordeaux, dirigée par les députés Genſonné, Vergniaud, Grangeneuve, Ducos, Fonfrède, exécutoit ce ſyſtême de contre-révolution, maſqué des dehors du patriotiſme. Le club des Récolets, dont elle s'étoit emparée, compoſé des riches négocians & des royaliſtes déguiſés, répandoit dans toute la France la doctrine machiavélique des députés traîtres de la Gironde ; leurs adreſſes à différentes ſociétés populaires, vouoient les Républicains à l'exécration publique, ſous le nom d'anarchiſtes, faiſoient triompher dans les départemens méridionaux la cauſe de l'ariſtocratie.

Roland, Briſſot, Barbaroux, Guadet, Genſonné, Pétion,

étoient leurs idoles. Ce club, durant la diſcuſſion ſur l'affaire de Louis le dernier, invitoit tous les Français à embraſſer le ſyſtême de l'appel au peuple, inventé par les conſpirateurs de la Convention. La Société républicaine de Bordeaux, connue ſous le nom de Club national, avoit été outragée & diſſoute, les patriotes déſarmés, le peuple opprimé ou tenté par la diſette à laquelle il avoit été réduit par les riches & nombreux accapareurs qu'elle renfermoit dans ſon ſein.

Depuis long-temps la faction négocioit avec le gouvernement britannique la vente du port & de la ville de Bordeaux; déja, par les manœuvres des riches commerçans, les aſſignats, & ſur-tout les aſſignats républicains, étoient tombés dans un affreux diſcrédit; le pain étoit porté à un prix exceſſif. On parloit encore de République dans le club contre-révolutionnaire des Récolets, & dans les lieux publics : mais dans les maiſons des riches & des adminiſtrateurs, & même à la Bourſe, le mot de ralliement étoit *la royauté & les Anglais*. Enfin, les adminiſtrateurs, encouragés par l'influence de leurs compatriotes & de leurs amis dans la Convention, guidés par les lettres perfides & calomnieuſes de Fonfrède, Ducos, Vergniaud & autres, osèrent ſe conſtituer arbitres entre les Repréſentans du peuple. Ils parlèrent hautement de lever des troupes contre Paris, & contre cette même partie de la Convention nationale, à qui Dumouriez & tous les ennemis de la République avoient déclaré la guerre. Ils exécutèrent ce projet autant qu'il étoit en leur pouvoir. Ils envoyèrent des commiſſaires à toutes les adminiſtrations méridionales; ils écrivirent à toutes celles de la République pour les engager à ſe confédérer avec eux : bientôt un grand nombre d'entre elles accédèrent à cette aſſociation monſtrueuſe; elles osèrent ſe conſtituer en puiſſances indépendantes : dès ce moment les Républicains furent par-tout proſcrits.

A l'autre extrémité du midi, Marſeille ſuccomba ſous les efforts de la même faction. Les complices des Barbaroux, des Duprat, des Duperret, des Rébecqui, long-temps mépriſés, accablèrent enfin la cauſe républicaine. Peu de temps après la condamnation du tyran, Rébecqui avoit donné ſa démiſſion pour aller ſe mettre à la tête des royaliſtes de Marſeille, & fut remplacé par Mainvielle qui a marché ſur ſes traces. Les patriotes de cette ville furent incarcérés. Les uns furent aſſaſſinés dans leurs priſons, les autres ſur les échafauds. Ces déſaſtres ſuivirent de près l'époque où les Bourbons avoient été imprudemment envoyés dans cette ville. Une circonſtance frappante doit ici fixer l'attention publique; c'eſt que la même faction qui accuſoit les républicains de Marſeille d'être attachés au ci-devant duc

d'Orléans, dès le moment où elle domina dans Marseille, égorgea ces républicains, & s'abstint de juger ce d'Orléans, & tous les Bourbons que la Convention avoit envoyés au tribunal de Marseille pour être jugés. D'Orléans & son odieuse race vivent encore; & les magistrats patriotes de Marseille qui l'avoient poursuivi, & les défenseurs des droits du peuple ont été immolés par un tribunal de bourreaux.

La chute de Marseille entraîna bientôt celle de Lyon. Cette cité importante pour les deux partis devint le chef-lieu de la contre-révolution dans le midi. La municipalité républicaine fut égorgée par les rebelles, les bons citoyens massacrés : ceux qui échappèrent au fer des assassins armés, furent immolés par d'autres assassins en costume de juges. Toutes les recherches de la cruauté furent épuisées pour rendre leur mort plus horrible.

Dans le même temps, les administrateurs du Jura s'étoient confédérés, d'une part avec Lyon, de l'autre avec les administrations méridionales, & avec les aristocrates étrangers, leurs voisins, & les émigrés réfugiés dans les cantons suisses. Cette contrée vomissoit sans cesse sur la France les ex-nobles, les prêtres réfractaires, qui alloient grossir l'armée des négocians contre-révolutionnaires de Lyon, tandis que les aristocrates du Jura, tâchant de s'envelopper encore des formes républicaines, leur promettoient de nouveaux secours. L'ame de toute cette ligue étoit le cabinet de Londres; le prétexte, Paris & l'anarchie; les chefs apparens, les députés conspirateurs de la Convention nationale.

Tandis qu'ils faisoient cette puissante diversion en faveur des tyrans ligués contre nous, la Vendée continuoit de dévorer les soldats de la République. Carra & Duchâtel, entre autres, furent envoyés dans cette contrée en qualité de commissaires de la Convention. Carra exhorta publiquement les administrateurs de Maine & Loire à faire marcher des troupes contre Paris; Carra entretint des liaisons avec les généraux ennemis. Duchâtel est convaincu du même crime, ce même Duchâtel qui, après l'appel nominal sur la peine à infliger à Louis XVI, fut appelé, par les conspirateurs, pour venir, en costume de malade, pérorer long-temps contre la peine de mort. Coustard poussa la scélératesse & la lâcheté jusqu'à fournir des secours & des munitions aux rebelles. La mission des agens de la faction envoyés dans les mêmes contrées & dans toute la République fut signalée par de semblables forfaits; les traîtres jouirent constamment d'une scandaleuse impunité.

Au contraire, les députés républicains envoyés par la Convention nationale dans les divers départemens, immédiatement après la mort

du tyran, furent diffamés de la manière la plus indécente, par Briſſot, par Gorſas, par Dulaure, par Carrat, par tous les journaliſtes aux gages de la faction. Les conjurés provoquoient ouvertement contre eux l'inſolence & les poignards de tous les ennemis de la révolution.

En même-temps qu'ils agitoient les grandes villes du midi, les armées Autrichiennes, Pruſſiennes, Heſſoiſes, Hollandaiſes, Anglaiſes, Eſpagnoles & Piémontaiſes attaquoient nos frontières ſur tous les points. Pitt achetoit Dunkerque, Bordeaux, Marſeille, Toulon. C'étoit en vain que Toulon avoit long-temps opposé une glorieuſe réſiſtance aux efforts de la faction; l'or, la calomnie, l'intrigue avoient triomphé. La contre-révolution étoit faite dans les ſections, ſuivant le plan de la faction girondine, & les aſſaſſinats des meilleurs citoyens étoient les ſiniſtres avant-coureurs de la plus exécrable de toutes les trahiſons.

C'en étoit fait peut-être de la République, ſi les conjurés avoient conſervé plus long-temps leur monſtrueux pouvoir. La révolution du 10 août l'avoit fondée, celle du 31 mai la ſauva; mais ſi cette révolution paiſible & impoſante déconcerta cette conjuration, elle ne put l'étouffer entièrement : les coupables étoient trop nombreux, la corruption trop profonde & trop étendue, la ligue des tyrans trop puiſſante. L'arreſtation des conſpirateurs, décrétée par la Convention, étonna les deſpotes coaliſés, ſans les dompter. Les adminiſtrations fédéraliſtes, les mécontens, les nobles, les prêtres réfractaires, tous les ennemis de la révolution éclatèrent à-la-fois; ils décélèrent eux-mêmes leurs complices; ils révélèrent le ſecret de leurs eſpérances criminelles, en donnant pour motifs de leur révolte les décrets qui frappoient les députés coupables. Ils prétendirent que la Convention n'exiſtoit plus; ils la dénoncèrent à tous les ſcélérats de la France, à l'Europe entière, comme un ramas de brigands & de factieux; ils annoncèrent que la Conſtitution qu'elle avoit faite, que tous les décrets populaires qu'elle avoit portés depuis le moment où elle s'étoit purgée des traîtres, étoient nuls; ils mirent tout en œuvre pour engager les aſſemblées primaires à rejeter la Conſtitution qu'elle leur préſentoit. Mille adreſſes ſéditieuſes, mille libelles contre-révolutionnaires des députés accuſés ou condamnés, tel que l'écrit adreſſé par Condorcet au département de l'Aiſne, ſont les honteux monumens de cette machination.

Cependant les ſuccès des rebelles armés de la Vendée devenoient tous les jours plus alarmans, & les conjurés faiſoient les préparatifs d'une expédition contre la République; leurs complices de Bordeaux appeloient de la Vendée les bataillons de la Gironde, & levoient

des troupes contre les repréſentans de la nation : un grand nombre d'adminiſtrations départementales ſuivoient cet exemple ; Ducos & Fonfrède, laiſſés dans la Convention, abuſoient de cet excès d'indulgence pour alimenter, par leurs correſpondances & par leurs intrigues, le foyer de la rebellion ; ils osèrent, aſſez long-temps, faire entendre à la tribune leurs voix vénales pour célébrer les vertus des conjurés, & pour inſulter à la repréſentation nationale. Les commiſſaires de la Convention furent outragés par les adminiſtrateurs du Jura ; d'autres furent arrêtés à Bordeaux, d'autres dans le Calvados. Une partie des conjurés que la Convention avoit mis en état d'arreſtation, fuyant la juſtice nationale, ſe répandit dans les départemens, pour rallier tous les ſatellites de la royauté & de l'ariſtocratie. Buzot, Petion, Guadet, Louvet, Barbaroux, Gorſas, Leſage, Doulcet, Larivière & autres, coururent dans l'Eure & le Calvados, y établirent des eſpèces de Conventions nationales, érigèrent les adminiſtrateurs en puiſſances indépendantes, s'entourèrent de gardes & de canons, pillèrent les caiſſes publiques, interceptèrent les ſubſiſtances de Paris, qui prirent leur cours vers les révoltés de la ci-devant Bretagne : ils levèrent eux-mêmes une nouvelle armée ; ils ne rougirent pas de choiſir pour général le traître Wimphen, déja déshonoré par ſa lâche hypocriſie & par ſon ſervile attachement à la cauſe du tyran ; ils tentèrent de ſe joindre aux rebelles de la Vendée ; ils s'efforcèrent de livrer aux ennemis de la République les contrées qui compoſoient naguère les provinces de Bretagne & de Normandie, avec les ports importans qu'elles poſsèdent. Ils mirent le comble à tant de crimes, par le plus lâche de tous les attentats. De Caen, où ils avoient fixé le ſiége de leur ridicule & odieuſe domination, ils envoyèrent des aſſaſſins à Paris, pour arracher la vie aux députés fidèles, dont ils avoient depuis long-temps juré la perte ; ils armèrent la main d'une femme pour poignarder Marat. Le monſtre avoit été adreſſé à Duperret par Barbaroux & ſes complices.

Elle avoit été accueillie & conduite à la Convention nationale par Fauchet. Tous les ennemis de la France l'érigèrent en héroïne. Au récit de ſon crime, Petion fit ſon apothéoſe à Caen, & ne balança pas à appeler l'aſſaſſinat une vertu. L'aſſaſſin, dans ſon interrogatoire, a déclaré qu'elle avoit puiſé les opinions qui l'ont conduite à cet attentat, dans les écrits de Gorſas, de Briſſot, dans la Gazette univerſelle. Il exiſte des chanſons dignes des Euménides, imprimées à Caen, ouvrage du nommé Giré-Dupré, coopérateur de Briſſot dans la rédaction du Patriote français, qui invite formellement tous les braves citoyens de Caen à s'armer de poignards

pour frapper, entr'autres, trois représentans du peuple qu'il désigne nominativement à leur fureur.

Chassés successivement, par les soldats de la République, de l'Eure & du Calvados, ils parcoururent le Finistère & plusieurs départemens; par-tout la discorde, la trahison, la calomnie, voloient sur leurs pas.

Quelques jours après son arrestation, Brissot avoit fui lâchement, ajoutant un faux à ses crimes. Il avoit été arrêté sur la route de Lyon, où il alloit, sans doute, presser l'exécution des attentats dont cette malheureuse ville a donné l'exemple; & si, comme l'indiquoit le faux passe-port dont il étoit muni, son dessein étoit de se transporter en Suisse, il alloit souiller cette contrée de la présence d'un traître, pour susciter un nouvel ennemi à la France.

Tandis que *Rabaut Saint-Étienne*, *Rebecqui*, *Duprat*, *Antiboul* incendioient le Gard & les contrées voisines, *Chassé*, *Biroteau*, *Rouyer*, *Roland* conspiroient dans Lyon. Quelle scène d'horreur s'ouvre ici devant l'histoire! Ils ont péri sous le fer des vils satellites de la royauté, ces généreux amis de la patrie, que les Vergniaud, les Gensonné, les Buzot, & tous les orateurs de la faction criminelle, calomnioient, depuis si long-temps, sous le nom d'agitateurs & d'anarchistes. Ils ont triomphé, ces *honnêtes gens*, *ces vrais républicains* dont elle plaidoit la cause avec tant de zèle; & ils ont rassemblé dans leurs murs une armée d'émigrés & de prêtres coupables, dignes de s'associer à eux. Ils y ont entassé l'artillerie & les munitions dont la patrie a besoin pour combattre ses innombrables ennemis; ils soutiennent contr'elle un siége opiniâtre; ils fusillent les femmes & les enfans des citoyens qui proposent de lui rendre les armes; ils ont exterminé les patriotes dans la malheureuse contrée qui les environne; ils ont triomphé à Toulon, & Toulon a nagé dans le sang des bons citoyens: les rebelles fugitifs de Marseille ont grossi leurs phalanges criminelles pour exécuter ces atrocités.

Si l'on en croit les avis les plus certains qui aient pu nous parvenir de cette contrée, ils ont étonné l'univers par un attentat inoui dans l'histoire des traîtres & des tyrans; ils ont plongé un fer parricide dans le sein de l'un des fidèles représentans du peuple, que la Convention avoit envoyé dans cette ville; ils n'ont épargné la vie de l'autre que pour insulter plus long-temps, dans sa personne, à la majesté du peuple, par des traitemens plus cruels que la mort. Les monstres ont vendu aux Anglais ce superbe port: les lâches satellites de Georges disposent de notre arsenal,

de nos vaiſſeaux, de nos matelots ; ils égorgent nos défenſeurs : un tribunal anglais rend, dans cette ville, des arrêts de mort contre les Français ; ils emportent ſur leurs vaiſſeaux le reſte de la population républicaine, qu'ils n'ont pas eu le temps d'aſſaſſiner, comme ils tranſportent les nègres des côtes d'Afrique, afin que, lorſqu'ils ſeront chaſſés de ce port, ils ne nous laiſſent que la corruption & les vices dont ils auront ſouillé Toulon.

Mais les ennemis éternels de la France, en comblant la meſure des crimes du plus corrompu de tous les gouvernemens, ſont vaincus en lâcheté & en barbarie par les indignes Français qui les ont appelés, & par les députés infidèles qui leur ont vendu la liberté & la patrie.

Marſeille & Bordeaux étoient réſervés au même ſort. La faction dominante avoit parlementé avec l'amiral Hood : ils attendoient ſon eſcadre ; l'exécution entière de la conſpiration dans le midi ne tenoit qu'à la jonction des Marſeillais avec les Lyonnais & les bataillons du Jura, qui fut empêchée par la victoire de l'armée républicaine, & par la prompte réduction de Marſeille.

L'étendard de la rebellion flottoit auſſi dans la Corſe. Paoli & les adminiſtrateurs de cette île étoient en correſpondance avec les conjurés de la Convention ; une lettre adreſſée par eux à Vergniaud, & qui eſt entre les mains du comité de ſûreté générale, prouve ce fait. On y invite ce député & ſes complices à délivrer la Corſe des commiſſaires envoyés par la Convention pour la rendre à la république.

La marche des conjurés fut en tout conforme à celle des ennemis de la France, & ſur-tout des Anglais.

Pitt vouloit déshonorer, dans l'Europe, la République naiſſante : Briſſot & ſes complices ont pris à tâche de la calomnier ; ils n'ont ceſſé de peindre tous ces défenſeurs comme des brigands & comme des hommes de ſang ; leurs écrits & leurs diſcours ne différoient en rien de ceux des miniſtres anglais, & des libelliſtes qu'ils payoient.

Pitt vouloit avilir & diſſoudre la Convention ; ils ont mis tout en œuvre pour l'avilir & pour la diſſoudre.

Pitt vouloit aſſaſſiner les fidèles repréſentans du peuple ; ils ont tenté pluſieurs fois de faire égorger une partie de leurs collègues ; ils ont aſſaſſiné Marat & Lepelletier.

Pitt vouloit détruire Paris ; ils ont fait tout ce qui étoit en eux pour le détruire.

Pitt vouloit armer toutes les puiſſances contre la France ; ils ont déclaré la guerre à toutes les puiſſances.

Pitt vouloit faire conduire les soldats de la République à la boucherie par des généraux perfides ; ils ont mis à la tête de nos armées tous les généraux qui nous ont trahis pendant le cours de deux années.

Pitt vouloit nous ôter l'appui des peuples même qui étoient nos alliés naturels ; ils ont employé les ressources de la diplomatie, & le ministère de Lebrun, pour les éloigner de notre cause ; ils ont confié à des traîtres les ambassades comme les commandemens des armées.

Pitt vouloit démembrer la France & la désoler par le fléau de la guerre civile ; ils ont allumé la guerre civile & commencé le systême de démembrement de la France.

Pitt, dans ce partage odieux, vouloit au moins attribuer un lot au duc d'Yorck, ou à quelqu'autre individu de la famille de son maître : Carra & Brissot nous ont vanté Yorck & Brunswick ; ils ont été jusqu'à nous les proposer pour rois, & Yorck a pris possession de Condé & de Valenciennes. A Paris même, l'espèce d'homme que Brissot & les députés girondins protégeoient ; l'espèce d'homme qui les vantoit, qui les plaint, qui les défend, ose appeler hautement le duc d'Yorck comme le libérateur de la France. Pitt convoitoit sur-tout nos ports ; ils ont opéré la contre-révolution, principalement dans nos villes maritimes. Ils lui ont livré le plus important de nos ports & nos vaisseaux. Le tyran de l'Angleterre règne dans Toulon ; il a cru voir le moment d'entrer à Dunkerque ; il menace de ses escadres & de ses guinées tous les ports de la République.

Pitt vouloit perdre nos colonies ; ils ont perdu nos colonies. Brissot, Pétion, Guadet, Gensonné, Vergniaud, Ducos, Fonfrède, ont dirigé les opérations relatives à nos colonies, & nos colonies sont réduites à la plus affreuse situation. Les commissaires coupables qui les ont bouleversées de fond en comble, Santhonax & Polverel, sont à-la-fois leur ouvrage & leurs complices. C'est en vain qu'ils ont essayé de déguiser leurs projets perfides sous le voile de la philantropie, comme ils ont long-temps caché celui de ressusciter la royauté en France sous les formes de la République : il existe des preuves même littérales de leur corruption dans la correspondance du nommé Raimond, leur coopérateur & leur créature. Raimond pressuroit les hommes de couleur, pour partager leur substance avec Brissot, Pétion, Guadet, Gensonné, Vergniaud ; ils étoient législateurs, & leurs opinions sur les colonies étoient un objet de trafic ! leur langage même ne diffère point de celui des tyrans ligués contre nous.

Lisez la proclamation de l'amiral Hood aux Toulonnais & aux départemens méridionaux ; lisez celle du duc d'Yorck, celle du duc de Brunswick : vous croirez lire les libelles de Brissot, de Louvet, de Carra, de Vergniaud, de Gensonné, de Dulaure, les adresses des administrations fédéralistes. Les rois & leurs généraux, dans leurs manifestes, disent qu'ils veulent extirper en France l'anarchie, faire cesser le règne des factieux, qu'ils veulent ramener les Français au bonheur & à la véritable liberté. Brissot, les députés & les administrateurs ses complices, ne cessent de protester que leur unique but est d'extirper l'anarchie : ils promettent aux aristocrates la paix & la liberté, s'ils ont le courage de se liguer pour exterminer les défenseurs de la République ; ils font sans cesse entrevoir au peuple la tranquillité & l'abondance avec un roi.

Ce qui les distingue des tyrans les plus abhorrés, c'est qu'ils ont imprimé à tous leurs crimes le caractère odieux de l'hypocrisie. Ils ont créé la science infernale de la calomnie ; ils ont appris à tous les ennemis de la révolution l'art exécrable d'assassiner la liberté en adoptant son cri de ralliement ; ils n'ont levé leur masque qu'à mesure qu'ils ont vu croître leur puissance. L'un des secrets les plus importans de leur politique, fut d'imputer d'avance aux amis de la patrie tous les forfaits qu'ils méditoient, ou qu'ils avoient déja commis. Ils ont presque flétri le nom même de la vertu, en l'usurpant ; ils l'ont fait servir au triomphe du crime.

Nos villes livrées ou incendiées, nos campagnes ravagées, nos femmes & nos enfans égorgés par les barbares satellites du despotisme, l'élite de la nation immolée, l'opinion publique dépravée, les mœurs publiques altérées dans leur naissance par des leçons continuelles d'intrigue & de perfidie, des germes éternels de corruption & de discorde semés dans toute l'étendue de la République, nos maux passés, nos maux présens, ceux que l'avenir nous prépare, voilà leurs crimes : la France & l'Univers, voilà les témoins : l'histoire de la révolution, leurs discours, leurs écrits, leurs actes publics, toutes les pièces qui présentent quelques traces des complots tramés contre la patrie : voilà les preuves.

Parmi les faits innombrables qui accusent la faction, quelques-uns sont personnels à certains individus ; la conjuration est commune à tous. S'ils ont paru divisés dans certaines occasions rares, c'est pour mieux cacher leur concert criminel ; s'ils ont dans certains points semblé prendre des sentiers différens, ils se sont toujours retrouvés dans la grande route, ils ont marché ensemble à la ruine de la patrie.

Il résulte des faits qui viennent d'être exposés :

1°. Qu'il a existé une conspiration contre l'unité & l'indivisibilité de la République, contre la liberté & la sûreté du peuple français ;

2°. Que tous les individus qui seront ci-après dénommmés, en sont coupables, comme en étant les auteurs ou les complices.

En conséquence, votre comité de sûreté-générale vous propose le projet de décret suivant.

Nota. *Le décret a été prononcé par la Convention en ces termes :*

Décret d'accusation du 3 Octobre contre quarante-quatre membres de la Convention, & d'arrestation contre d'autres membres signataires des protestations des 6 & 19 juin dernier.

La Convention nationale, après avoir entendu son comité de sûreté générale sur les délits imputés à plusieurs de ses membres, décrète ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

La Convention nationale accuse, comme étant prévenus de conspiration contre l'unité & l'indivisibilité de la République, contre la liberté & la sûreté du peuple français, les députés dénommés ci-après :

Brissot.
Vergniaud,
Gensonné,
Duperrer,
Carra,
Mollevaut,
Gardien,
Dufriche-Valazé,
Vallée,
Duprat,
Isnard,
Duchastel,
Duval, de la Seine-Inférieure,
Devérité,
Mainvielle,
Delahaye,
Bonnet, de la Haute-Loire,
Lacaze, de la Gironde,
Mazuyer,
Savary,

Brulard, ci-devant marquis de Sillery;
Caritat, ci-devant marquis de Condorcet;
Fauchet, évêque du département du Calvados;
Doulcet, ci-devant marquis de Pontécoulant;
Ducos, député de la Gironde;
Boyer-Fonfrède,
Gamon,
Lafource,
Lefterpt-Beauvais,
Lehardy,
Hardy,
Boileau, de l'Yonne;
Rouyer,
Antiboul,
Breffon,
Noël,
Couftard,
Andrei, de la Corfe;
Grangeneuve,
Vigée,
Philippe Égalité, ci-devant duc d'Orléans.

I I.

Les dénommés dans l'article ci-deffus feront traduits devant le tribunal révolutionnaire, pour y être jugés conformément à la loi.

I I I.

Il n'eft rien changé, par les difpofitions du préfent décret, à celui du 28 juillet dernier, qui a déclaré traîtres à la patrie Buzot, Barbaroux, Gorfas, Lanjuinais, Salle, Louvet, Bergoing, Pétion, Guadet, Chaffet, Chambon, Lydon, Valady, Fermon, Kervelegan, Henri Larivière, Rabaud-Saint-Étienne, Lefage, de l'Eure; Cuffy & Meillant.

I V.

Ceux des fignataires des proteftations des 6 & 19 juin dernier, qui ne font pas renvoyés au tribunal révolutionnaire, feront mis en état d'arreftation dans une maifon d'arrêt, & les fcellés appofés fur leurs papiers. Il fera fait, à leur égard, un rapport particulier par le comité de sûreté générale.

État nominatif des députés à la Convention nationale, signataires des protestations des 6 & 19 juin dernier, compris dans l'article IV ci-dessus.

Lauze-Duperret, député des Bouches-du-Rhône ;
J. G. Cazeneuve,
Laplaigne, député du département du Gers ;
Defermon,
Rouault,
Girault,
Chastelin,
Duguédassé,
Lebreton,
Dussaulx,
Couppé,
J. P. Saurine,
Queinnet,
Salmon, député de la Sarthe ;
Lacaze, fils aîné ;
V. C. Corbel,
J. Guites,
Ferroux, député du Jura, ayant déja protesté le 2 juin dans la salle de la Convention ;
J. A. Rabaut,
Fayolle,
F. Aubry,
Ribereau,
Derazey,
Mazuyer, de Saone-&-Loire ;
Chassey,
Vallée, de l'Eure ;
Lefebvre,
Olivier Gerente,
Royer, évêque du département de l'Ain ;
Duprat, député des Bouches-du-Rhône ;
B. Descamps,
Lefebvre, de la Seine-Inférieure,
Bailleul,
Ruault,
Obelin,
Babey, député du Jura ;
C. A. A. Blad,
Maisse, député des Basses-Alpes ;
Peyre,
Bohan, député du Finistère ;
Honoré Fleury, député des Côtes-du-Nord ;
Vernier, député du Jura ;
Grenot, député du Jura ;
Amyon, du Jura, ayant déja protesté le 2 juin dans la salle de la Convention ;
Laurenceot, député du Jura ;
Jary, député de la Loire-Inférieure ;
Serres, député des Hautes-Alpes ;
Laurence, député de la Manche ;
Saladin, député de la Somme ;
Mercier, député de Seine-&-Oise ;
Daunou,
Periès, de l'Aude, ayant déja protesté le 2 juin dans la salle de la Convention ;
Vincent,
Tournier, de l'Aude, ayant déja protesté le 2 juin dans la salle de la Convention ;

Garilhe,
Philippe Delleville,
Varlet,
Dubusc,
Savary,
Blanqui,
Massa,
Dubray-Doublet,
Delamarre,
Faure,
Hecquet, député de la Seine-Inférieure;
Rouzet, de Haute-Garonne, ayant déja protesté le 2 juin
Blaux, de la Moselle;
Blaviet, ayant déja protesté le 2 juin;
Marboz,
Estadens,
Bresson, des Vosges;
Moysset, du Gers;
Saint-Prix,
Gamon.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.